

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette FDS est conforme aux normes et aux exigences réglementaires du Canada et peut ne pas satisfaire aux exigences réglementaires d'autres pays.

1. Identification

Identificateur du produit (nom)	Chlorate de sodium Cristaux
Autres moyens d'identification	Chlorate de soude (synonyme), chlorate de sodium technique (solide), ERCOCIDE CP (SOLIDE), ERCOCIDE C, ERCOCIDE CP
Usage recommandé	Agent comburant. Blanchissement de la cellulose. Défoliant. Herbicide
Restriction d'utilisation	Aucune connue.
Fabricant/Importateur/Fournisseur/Informations distributeur	
Fabricant	
Nom de l'entreprise	ERCO Worldwide LP
Adresse	5050 Satellite Drive Mississauga, ON L4W 0G1 Canada
Téléphone	Information # (416) 239-7111 (Lundi – Vendredi 8:00 am – 5:00 pm EST)
Site Web	http://www.ercoworldwide.com
Courriel	productinfo@ercoworldwide.com
Numéro d'urgence	Canada & États-Unis : 1-800-424-9300 (CHEMTREC)
Fournisseur	Reportez-vous au fabricant

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Matières solides, comburantes	Catégorie 1
Dangers sur la santé	Toxicité aiguë, orale	Catégorie 3
	Toxicité aiguë, inhalation	Catégorie 3
	Irritation oculaire	Catégorie 2A
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique	Catégorie 3 - Irritation des voies respiratoires
Dangers environnementaux	Non réglementé actuellement par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015), se référer à la section 12 pour plus d'informations.	

Élément d'étiquetage**Mention d'avertissement**

Danger

Mention de danger

Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant.
Toxique en cas d'ingestion.
Toxique en cas d'inhalation.
Provoque une grave irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.

**Conseil de prudence
Prévention**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme. Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter de respirer les poussières / fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Intervention

EN CAS D'INGESTION : immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

EN CAS D'INCENDIE : utiliser de l'eau seulement pour l'extinction.

En cas d'incendies importants ou s'il s'agit de grandes quantités ; Évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

Stockage

Stocker séparément. Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Disposition	Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale, régionale, nationale, internationale.
Autres dangers non classifiés ailleurs	Aucun connu.
Information supplémentaire	Non applicable.

3. Composition/Information sur les ingrédients

Nom chimique	Nom commun ou synonymes	No. CAS	Conc. en % du poids
Chlorate de sodium	Chlorate de soude	7775-09-9	>99 p/p %

Nom chimique des impuretés, la stabilisation des solvants et/ou des additifs: Aucun

4. Premiers soins

Inhalation	Si la poussière de la matière est inhalée, déplacer la personne immédiatement à l'air frais. Donner de l'oxygène ou la respiration artificielle au besoin. Donner la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou avec un autre appareil médical approprié. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Voie cutanée	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau la peau et les vêtements contaminés avant de les enlever. Si l'irritation se développe et persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
Voie oculaire	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent facilement être enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un CENTRE ANTIPOISON. S'il y a vomissement, garder la tête basse afin que le contenu de l'estomac ne soit pas aspiré dans les poumons. Ne pas pratiquer la respiration artificielle par bouche-à-bouche si la victime à ingérer la substance. Donner la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou avec un autre appareil médical approprié. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Symptômes/effets les plus importants (aigus et retardés)	Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, des larmoiements, des rougeurs, des gonflements, une vision floue.

Soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Fournir un traitement symptomatique et de soutien général. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Garder la personne au chaud. Garder la victime sous observations. Les symptômes peuvent être retardés.

Information générale Dans le cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer l'étiquette si possible). S'assurer que le personnel médical soit au courant de la matière en cause afin de prendre les précautions, pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Eau pulvérisée ou brouillard (déluge).

Agents extincteurs inappropriés NE PAS utiliser d'agents extincteurs chimiques sèche contenant des composés d'ammonium (tels que certains agents A: B: C), car un composé explosif peut se former. NE PAS utiliser de dioxyde de carbone, de poudre chimique sèche ou d'autres agents extincteurs qui étouffent les flammes, car ils ne sont pas efficaces pour éteindre les incendies impliquant des comburants.

Danger spécifique du produit Comburant puissant – le contact avec d'autres matériaux peut provoquer un incendie ou explosion; comburant puissant.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers devraient utiliser un équipement de protection standard, notamment un vêtement ignifuge, un casque avec écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et un ARA dans les espace clos. Éviter d'utiliser des produits en cuir.

Équipements et instructions pour les pompiers En cas d'incendie : évacuer la zone. Combattre le feu à distance à cause du risque d'explosion. En cas d'incendie : refroidir les citernes par pulvérisation d'eau. Écarter les contenant de la zone de feu si vous pouvez le faire sans risque. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement, utiliser un support de buses de tuyau ou un moniteur si possible. Si non, se retirer et laisser le feu brûler. Ne pas laisser les eaux de ruissellement s'échapper dans les égouts ou les cours d'eau. Faire une digue pour le contrôle de l'eau.

Méthode spécifique L'eau est le seul moyen d'extinction efficace pour les incendies impliquant du chlorate de sodium. Refroidir les contenants exposés aux flammes avec de l'eau jusqu'à bien après que le feu soit éteint.

Risque général d'incendie Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant.

Produits de combustion dangereux

Le chlorate de sodium pur se décompose de manière explosive dans des conditions d'incendie intense. Il se décompose initialement en perchlorate de sodium et commence à libérer de l'oxygène à environ 265 ° C. Outre l'oxygène, d'autres composés formés lors d'un incendie comprennent le chlore, le chlorure d'hydrogène et l'oxyde de sodium.

6. Mesure à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Éliminer toutes les sources d'ignition (interdiction de fumer, des fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes dans la zone immédiate). Évacuer immédiatement le personnel vers des endroits sécuritaires. Éloigner le personnel non nécessaire. Garder les personnes à l'écart et à contrevent de l'endroit de déversement / fuite. Rester hors des zones basses. Utiliser un appareil respiratoire approuvé NIOSH / MSHA s'il y a un risque d'exposition aux poussières / fumées à des niveaux dépassant les limites d'exposition. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les contenants endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Éviter l'inhalation de la poussière. Ventiler les espaces fermés avant d'y entrer. Les autorités locales devraient être avisées si des déversements significatifs ne peuvent être contenus. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (interdiction de fumer, des fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes dans la zone immédiate). Garder les combustibles (bois, papier, huile, etc.) loin du produit déversé. Recueillir les déchets dans un contenant non combustible approprié pour en disposer et minimiser la production et l'accumulation de poussière. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone avec de l'eau. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions environnementales

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précaution à prendre pour assurer une manutention sécuritaire

Tenir loin d'une source de chaleur. Minimiser la production et l'accumulation de poussière. Fournir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles. Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un équipement de protection individuel. Observer de bonnes mesures d'hygiène industrielles. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Suivre les bonnes pratiques d'ordre et de propreté.

**Stockage sécuritaire
incluant toutes
incompatibilités**

Tenir loin de la chaleur. Conserver dans un endroit frais et sec, hors de la lumière directe du soleil. Conserver dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10 de la FDS). Tenir à l'écart des combustibles ou des matériaux facilement oxydables et acides. Protéger contre l'accumulation de poussière de ce produit.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle**Limite d'exposition
professionnelle**

Aucune limite d'exposition professionnelle (LEP) connue pour ce produit et ses composants chimiques.

**Limites des valeurs
biologiques**

Aucune limite d'exposition biologique pour les composants.

**Mesures d'ingénierie
appropriées**

La ventilation doit être suffisante pour éliminer et empêcher efficacement l'accumulation de poussières ou de fumées qui peuvent être générées lors de la manipulation. Assurer l'accès à une douche oculaire. Ne pas utiliser des matériaux de construction combustibles où le chlorate de sodium sera utilisé ou entreposé.

Mesure de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle**Protection
yeux/visage**

Porter des lunettes de sécurité et une visière de protection. Utiliser des lunettes de protection de types (goggles) s'il y a présence de poussières. Porter un masque respiratoire complet, en cas de besoin.

Protection peau**Mains**

Éviter le contact avec la peau. Utiliser des gants de nitrile, PVC ou en néoprène. Ne pas utiliser des gants de cuir, de coton ou d'autres matériaux organiques absorbants. Si les gants deviennent contaminés, ils deviendront un risque d'incendie important.

Autre

Porter un vêtement de protection approprié. Porter des vêtements résistant aux flammes. Changer les vêtements à la fin de chaque quart de travail ou lorsque contaminés. Garder mouillés les vêtements contaminés entre l'enlèvement de ceux-ci et le lavage. Pour les expositions avec un fort potentiel de contact, porter un vêtement en PVC ou un habit de pluie en caoutchouc, un casque, des gants en caoutchouc ou en plastique, des bottes en caoutchouc et des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection de types (goggles). Ne pas porter de bottes ou de gants en cuir.

**Protection voies
respiratoires**

Utiliser un appareil respiratoire approuvé NIOSH / MSHA s'il y a un risque d'exposition aux poussières / émanations qui dépassent les limites d'exposition.

Dangers thermiques

Aucun.

Considérations d'hygiène générale Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Toujours observer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire et/ou fumer. Nettoyer régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Cristaux blancs, forment des grumeaux dans des conditions humides.
État physique	Solide
Forme	Poudre
Couleur	Blanc
Odeur	Aucune
Seuil olfactif	Non disponible
pH	7 (solution de 1 %)
Point de fusion / Point de congélation	478.4 °F (248 °C)
Point d'ébullition initial / Domaine d'ébullition	Non applicable (se décompose à ~260°C/500°F)
Point d'éclair	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible
Limites inférieures/supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limite d'inflammabilité – inférieure (%)	Non disponible
Limite d'inflammabilité – supérieure (%)	Non disponible
Limite d'explosivité - inférieure (%)	Non disponible
Limite d'explosivité - supérieure (%)	Non disponible
Tension de vapeur	< 0 kPa à 25 °C
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	Non disponible
Solubilité(s)	
Solubilité (eau)	~50 % du poids @ 20°C
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	>265°C (>500°F)
Viscosité	Non disponible
Autre information	
Densité en vrac	1300 - 1500 Kg / m ³
Densité	2,50 g / cm ³
Viscosité dynamique	7,78 mPa.s
Température de référence (viscosité dynamique)	485,6 ° F (252 ° C)
Propriétés explosives	Comburant, peut avoir des propriétés explosives
Formule moléculaire	NaClO ₃
Poids moléculaire	106.45 g / mol

Propriétés oxydantes

Comburant puissant - le contact avec d'autres matériaux peut provoquer un incendie.

Gravité spécifique

2.5

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Chaleur excessive. Contact avec des matériaux incompatibles. Éviter la dispersion des poussières dans l'air (par exemple, le nettoyage de surface de poussières avec de l'air comprimée).

Matériaux incompatibles

Les matériaux combustibles et les matériaux organiques et acides.

Produits de décomposition dangereux

Le chlorate de sodium pur se décompose de manière explosive dans des conditions d'incendie intense. Il se décompose initialement en perchlorate de sodium et commence à libérer de l'oxygène à environ 265 ° C. Outre l'oxygène, d'autres composés formés lors d'un incendie comprennent le chlore, le chlorure d'hydrogène et l'oxyde de sodium.

11. Données toxicologiques

Voies d'exposition probables - Informations**Inhalation**

Toxique par inhalation.

Voie cutané

L'exposition prolongée peut causer une irritation.

Voie oculaire

Provoque une irritation grave des yeux. La poussière dans les yeux provoquera une irritation.

Ingestion

Toxique en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, des larmolements, des rougeurs, des gonflements et une vision floue.

Effets différés et immédiats et effets chroniques à une exposition à court et à long terme**Effets à une exposition à court terme (aiguë)**

Contact avec la peau: le contact direct avec la poussière ou les solutions concentrées peut provoquer une légère irritation.

Contact avec les yeux: la poussière ou les émanations peuvent causer une irritation légère et temporaire des yeux jusqu'à ce que le produit soit rincé de la surface de l'œil.

Ingestion: l'ingestion non-professionnelle a causé la mort. Les premiers symptômes sont des vomissements, la diarrhée, des nausées et des douleurs abdominales. Au bout de quelques heures et plus, il peut y avoir des saignements intestinaux sévères, une destruction des globules rouges et une formation inactive d'hémoglobine. L'urine peut être sombre avec des caillots de sang. En une journée, des lésions rénales ou une insuffisance rénale peut se produire avec arrêt de miction. Des dommages au foie, une respiration difficile, des convulsions et le coma peuvent également survenir. La récupération peut prendre plusieurs semaines et peut ne pas être complète. La dose mortelle pour une personne adulte est estimée de 5 à 10 grammes.

Inhalation : la poussière ou les émanations de chlorate de sodium peuvent provoquer une toux et une légère irritation temporaire du nez et de la gorge.

Effets à une exposition à long terme (chronique)

Une exposition répétée et prolongée sur la peau peut provoquer une dermatite. L'exposition répétée par inhalation ou ingestion peut entraîner des effets toxiques, qui apparaissent graduellement au fil des semaines. Initialement, il peut y avoir des douleurs abdominales, suivie d'une hémorragie interne, la destruction des globules rouges, des lésions pulmonaires, des dommages au foie et aux reins. La peau peut être bleuâtre.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Toxique par inhalation. Toxique en cas d'ingestion. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Composant	Espèces	Résultat des tests
Chlorate de sodium (CAS 7775-09-9)		
Aiguë		
<i>Cutanée</i>		Information non disponible.
<i>Inhalation</i>		
CL ₅₀	Rat	> 7 mg/l (4 heures)
<i>Orale</i>		
DL ₅₀	Rat	1200 mg/ Kg
DL ₅₀	Souris	8350 mg/ Kg
	Lapin	7200 mg/ Kg

Corrosion cutanée Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires graves Catégorie 2A. Provoque une irritation grave des yeux. La poussière dans les yeux provoquera une irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Non disponible.

Sensibilisation cutanée Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible n'indique que le produit ou ses composants présents à plus de 0,1 % sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité

Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, ACGIH, NTP ou OSHA.

OSHA produits spécifiquement réglementés (29 CFR 1910.1001-1050)

Non listé.

Toxicité sur la reproduction

Ce produit ne devrait pas causer des effets sur la reproduction et le développement.

Toxicité sur certains organes cibles – exposition unique

Irritation des voies respiratoires.

Toxicité sur certains organes cibles – exposition répétée

Non classé.

Toxicité par aspiration

Non disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que des déversement majeurs ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

Composant	Espèce		Résultat des tests
Chlorate de sodium (CAS 7775-09-9)			
Aquatique			
Poisson	CL ₅₀	Saumon du Japon, Truite Yamame (Oncorhynchus masou)	1100 mg/l, 96 heures

Persistance et dégradabilité	Le chlorate de sodium se dégrade très lentement dans le sol dans des conditions d'aérobies. Peut se décomposer plus rapidement par la dégradation microbienne dans des conditions d'anaérobies.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autres effets défavorables	Aucuns autres effets environnementaux défavorables (appauvrissement de l'ozone, le potentiel de création d'ozone photochimique, la perturbation du système endocrinien, le potentiel de réchauffement global) ne sont anticipés dû à ce composant.

13. Données sur l'élimination

Information sur la disposition	Le chlorate de sodium est classé comme un déchet dangereux. Contacter une entreprise d'élimination des déchets pour obtenir des conseils sur la réglementation régionale. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être soigneusement lavés avant d'être éliminés. L'eau de lavage doit être traitée comme un déchet dangereux. Recueillir et récupérer ou éliminer dans des contenants scellés vers un site enregistré de décontamination des déchets. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Ne pas laisser cette substance se déverser dans les égouts / système d'aqueduc. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec ce produit chimique ou son contenant. Éliminer le contenu / contenants conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.
Réglementation locale sur la disposition	Disposer conformément aux réglementations en vigueur.
Code des matières dangereuses	Le code de matières dangereuses doit être assigné entre l'utilisateur, le producteur et l'entreprise d'élimination des déchets.
Emballage contaminé	Les contenants vides doivent être acheminés à un site enregistré de décontamination des déchets pour le recyclage ou l'élimination. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit, suivre les avertissements sur l'étiquette même après que le contenant soit vide.

14. Informations relatives au transport

Désignation officielle du transport (RTMD) Chlorate de sodium	Numéro ONU UN1495	Classe 5.1	Groupe d'emballage II
---	-----------------------------	----------------------	---------------------------------

IATA

Numéro ONU	UN1495
Nom d'expédition ONU	Chlorate de sodium
Classe relative au transport	
Classe	5.1
Risque subsidiaire	-
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun.
Code GMU	5L
Précaution spéciale pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, FDS et procédures d'urgence avant de manipuler.
Autre information	
Passager et avion-cargo	Permis
Avion-cargo seulement	Permis

CMIMD

Numéro ONU	UN1495
Nom d'expédition ONU	Chlorate de sodium
Classe relative au transport	
Classe	5.1
Risque subsidiaire	-
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	
Pollution marine	Non
Guide EmS	F-H, S-Q
Précaution spéciale pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, FDS et procédures d'urgence avant de manipuler.

Transport en vrac conformément à l'Annexe II du MARPOL 73/78 et du code IBC	Non applicable.
--	-----------------

IATA; CMIMD; TDM



15. Information sur la réglementation

Pays ou région	Nom en inventaire	En inventaire (oui/non)*
Australia	Inventaire des substances chimiques de l'Australie (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances(LIS)	Oui
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	Non
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Oui
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	Oui
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	Non
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	Oui
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Oui
New Zealand	New Zealand Inventory	Oui
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Oui
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Oui

"Oui" indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

"Non" indique qu'un ou plusieurs composants du produit n'est pas répertorié(s) ou exempté(s) de l'inscription de l'inventaire géré par le pays.

16. Autres informations

Date émise	1/7/2022
Révision #	9
Révision - Indicateur	Modification des conseils de prudence
Liste des abréviations	ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists ARA: Appareil respiratoire autonome (SCBA: Self-contained breathing apparatus) CAS: Chemical Abstract Services CE: Concentration associée à une réponse 50% (EC: Concentration associated with 50%) CFR: Code of Federal Regulations CIRC: Centre international de recherche sur le cancer (IARC: International Agency for Research on Cancer) CL: Concentration létale (LC: Lethal Concentration) CMIMD: Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG: International Maritime Dangerous Goods)

CSEO : Concentration sans effet observé (NOEC : no observed effect concentration)
DL: Dose létale (LD: Lethal Dose)
EmS : Emergency Response Procedures for ships carrying dangerous goods
GMU: Guide des mesures d'urgence (ERG: Emergency Response Guidebook)
FDS: Fiche de sécurité (SDS: Safety Data Sheet)
IATA : Association du transport aérien International (IATA: International Air Transport Association)
IBC: Intermediate Bulk Container
LEP: Limite d'exposition professionnelle (OEL: Occupational Exposure Limit)
MSHA: Mine Safety and Health Administration
NFPA: National Fire Protection Association
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NTP: National Toxicology Program
NU: Nations Unies (UN: United Nations)
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
RTMD: Règlements sur le transport des matières dangereuses (TDGR: Transport of Dangerous Goods Regulations)
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System)
TMD : Transport des matières dangereuses (TDG: Transport of Dangerous Goods)

Références

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, ccInfoWeb Bases de données 2014 : Chempendium; RTEC (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances); HSDB (Hazardous Substances Data Bank); INCHEM (International Programme on Chemical Safety).
Agence européenne des produits chimiques : Classification législative, 2014.
Fiche de données de sécurité des manufacturiers.
Organisation de coopération et de développement économiques : Portail sécurité des produits chimiques et biosécurité évaluation des produits chimiques-echemPortal 2014.

Avertissement

Les informations présentées dans cette fiche sont fournies en conformité avec le Système d'information sur les matières dangereuses utilisé au travail (SIMDUT).

Ces informations ont été développées et sont fournies à titre d'usage éducatif et ne visent pas à être

interprétées comme des conseils juridiques ou pour en assurer le respect des lois ou règlements de toute juridiction.

ERCO Mondial SEC, décline toutes responsabilités et ne sera pas tenu responsable des inexactitudes, des erreurs ou des omissions, ni des dommages (y compris les dommages consécutifs ou indirects), les pertes, les coûts, les frais, résultant de l'utilisation ou ont recours à une partie quelconque de ces informations. Également, ERCO décline toutes responsabilités en cas de blessure ou de décès, bénéficiaire (s) ou les utilisateurs de ces informations ou pour toute perte ou dommage à la propriété découlant de l'utilisation ou de l'examen de ces informations. Le(s) bénéficiaire(s) et les utilisateurs et chacun de leurs employés et agents respectifs, assument toutes responsabilités pour tous les risques, les coûts, les pertes, les dommages, les frais ou autres, même s'ils sont causés par la négligence, par omission, par défaut ou par erreur de jugement de ERCO, ses agents, ses filiales, ses sociétés affiliées ou ses représentants.

Les bénéficiaires ou les utilisateurs de ces informations doivent s'assurer et ont la responsabilité de la conformité avec la loi et la législation actuelle qui lui sont applicables ainsi qu'aux lois et règlements de toute autre juridiction, le cas échéant. Toute personne recevant ou utilisant cette FDS est responsable d'exercer son propre jugement et agir avec diligence raisonnable pour s'assurer d'une utilisation sécuritaire et légale et une manipulation de tout produit ou information, puisqu'ils assument le risque de poursuite ou de dépendance des informations contenues dans ce document.